

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 22 février 2024 à 19h30

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 22 février 2024, le Conseil Municipal de la Commune de Meyssiez dûment convoqué le 16 février 2024, s'est réuni en session ordinaire à 19h30 à la Mairie de la commune sous la présidence de Monsieur le Maire Hubert GIRARD.

Présents : Hubert GIRARD, Carine DULAC, Catherine CHEVALLIER, Cathy PERONNET, Françoise LEPAROUX, Patricia FONTOVA, Corinne COURTOIS, Gaëtan DEGUITRE, Robin DANNEELS, Guillaume AILLERIE

Absents : Véronique Goisse

Excusé : Jolan CHANUSSOT (arrivée tardive à 20h53)

Pouvoir : Véronique GOISSE donne pouvoir à Carine DULAC

Secrétaire de séance : Mme Cathy PERONNET

Du public était présent.

1/ APPROBATION DU CR DU CM PRECEDENT

L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité le compte rendu des CR du 24 janvier et 16 février.

2/ LISTING DES DELEGATIONS DU MAIRE ET INDEMNISATIONS MAIRE ET ADJOINTS

Mr Hubert GIRARD expose les différents arguments et articles concernant ces délégations.

L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité

- ⇒ **Indemnités du Maire** : l'indemnité du maire avait été votée sur base de l'intérim et est renouvelée pour cette fin de mandat, soit environ 1000 Euros net par mois
L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité
- ⇒ **Indemnités des Adjointes** : celle-ci est de 380 Euros net par mois, sachant que le paiement se fait par trimestre.
L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité

3/ EVOLUTION DU LOGICIEL CANTINE

Il nous est indiqué que le coût pour un nouveau logiciel est de 957 Euros/par an, soit 100 Euros de plus que le logiciel actuel.

Catherine Chevallier explique que tous les repas ne sont pas comptabilisés, qu'il faut refaire un calcul quant aux données disponibles. Corinne Courtois demande pourquoi cette mise à jour.

Hubert Girard, explique que les 100 Euros sont justifiés.

L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité

4/ PRIME POUVOIR D'ACHAT

Comme déjà souligné par le passé, une prime pouvoir d'achat est attribuée aux agents salariés d'un organisme public. Le montant de la prime peut être le même pour tous ou individualisé. Il peut être calculé par catégorie en fonction du temps de travail.

Il s'agit ici d'un montant total de 3211 Euros pour l'ensemble du personnel. Cette prime sera versée sur l'année 2024.

Contre = 0

Abstention = 2

Pour = 9

Le versement de la prime a été approuvé à l'unanimité

5/ CONVENTION VOIRIE VIENNE CONDRIEU AGGLO

Mr Hubert GIRARD, expose la différence entre le département et le communal. Depuis 2004, les compétences ont été transférées à l'agglo. Les travaux sont eux financés en fonction de la localisation. Il existe une subvention « Voirie » de l'agglo pour la commune. En 2023 elle était de 7000 Euros. Catherine donne des précisions quant aux ouvrages d'arts de la commune précédemment recensés.

Contre = 0

Abstention = 1

Pour = 10

Reconduction de la convention approuvée à l'unanimité

6/ CONVENTION PARTICIPATION FINANCIERE AU CENTRE MEDICO SCOLAIRE

La participation communale est de 0.45 Euros/enfant, soit un montant total de 36.80 Euros.

L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité

7/ MODIFICATIONS DES STATUTS DE VIENNE CONDRIEU AGGLO

Est expliqué que cela permet de renforcer les compétences de l'Agglo en matière de déplacements non polluants et des démarches écologiques. Il s'agit d'un renouvellement annuel de cette convention.

L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité

8/ COMMISSAIRE ENQUETEUR

Les faits exposés indiquent la volonté d'habitant(s) souhaitant modifier le chemin communal pour accéder à leur propriété. Les lieux nous sont énumérés et proposition est faite de nommer un commissaire enquêteur. Il s'agit de Monsieur Delory de Moidieu.

Lieux cités :

- ⇒ Impasse des Empereurs = détournement du chemin interne à la propriété
- ⇒ Impasse de la Tronche = détournement du chemin interne à la propriété
- ⇒ Impasse Chez Perrier = détournement du chemin interne à la propriété

Contre = 0

Abstention = 2

Pour = 9

L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité

9/ QUESTIONS DIVERSES

=) Robin DANNEELS demande si le raccordement au lagunage est prévu avec Eyzin Pinet pour aller sur Reventin, car Meyssiez entre Bièvre, Rhône et Vienne Agglo

=) PLU : Patricia FONTOVA propose de transmettre le PLU à tous les conseillers. Hubert GIRARD indique qu'il est accessible à tous en mairie. Le dernier date de 2008.

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 11

L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité

=) Terrain famille MOLLARD, exposition des faits :

Il a été acté verbalement, que le propriétaire céderait ce terrain à la mairie pour un euro symbolique. Un courrier a été fait pour utilisation de ce terrain et la réponse fût négative suite aux précédents courriers de la Mairie.

Monsieur Emerard est le représentant des héritiers (soit 23 personnes). Lecture d'un courrier de janvier 2023, concernant préjudice causé à la famille Mollard, expliquant la possibilité d'un dépôt de plainte. Cela a également mis en lumière les droits de réserve,

qui ne sont pas claires quant à la levée ou non depuis 2020. Nous allons rechercher la délibération quant à cette réserve sur le terrain Mollard. Il nous faut des explications quant au coût de cette levée de réserves.

=> La famille DUBOIS, demande le remboursement de l'acompte versé pour la location de la salle des fêtes, soit 120 Euros. L'ensemble du conseil approuve le remboursement.

=> Critérium = passage du 33^e tour du Critérium du Dauphiné sur Meyssiez, le 24 mars prochain entre 14 et 15 h.

=> Remplacement de l'ensemble des extincteurs a eu lieu en date du 14 février dernier.

=> Projet d'achat d'un coffre pour sécuriser les tampons et tout élément d'Etat Civil. Nous avons un tampon mais celui-ci a disparu. N'avons aucun retour de la gendarmerie suite au dépôt de plainte. Proposition faite de demander des devis pour coffre et armoire blindée non=> Demande pour changement d'opérateur téléphonique. Passage d'orange vers Bouygues.

=> Recherche d'information pour mise en place d'un système de vidéo protection. Monsieur le maire va rencontrer les gendarmeries d'Heyrieux, Chasse et ... Il y a des possibilités de subvention pour ce type d'installations par l'état et le département. Nous aurions la possibilité de mettre en place une caméra de vidéo-surveillance en mairie. Robin DANNEELS demande s'il est possible de comptabiliser les méfaits sur Meyssiez en 2023.

=> Nous rappelons qu'il est interdit de stationner sur la bascule. Les traverses se fragilisent.

=> Proposition de visite de la salle des fêtes un samedi matin (par exemple le 3^e samedi de mois lors de la permanence sociale). A voir

=> Commissions : Carine DULAC s'occupe de faire un état des lieux des commissions (commune et Vienne Agglo) et de faire une répartition lors du prochain conseil (= 30 minutes avant la fin du conseil afin que les pilotes exposent la teneur de leurs commissions)

=> Corinne COURTOIS demande s'il est possible de se renseigner quant à l'obligation de l'éventuelle mise en place d'un composteur collectif pour les habitants. Quelles sont les obligations et les contraintes ?

=> Les conseils municipaux se tiendront le 4^e jeudi de chaque mois.

Prochain conseil municipal

Jeudi 28 mars 2024 à 19h30